

Laval théologique et philosophique



Les centres de théologie et les grands débats publics

René-Michel Roberge

Volume 51, Number 3, octobre 1995

Phénoménologies de l'ange

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400936ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400936ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roberge, R.-M. (1995). Les centres de théologie et les grands débats publics. *Laval théologique et philosophique*, 51(3), 485–496.
<https://doi.org/10.7202/400936ar>

LES CENTRES DE THÉOLOGIE ET LES GRANDS DÉBATS PUBLICS*

René-Michel ROBERGE

RÉSUMÉ : Ce texte reproduit une communication donnée dans le cadre de la dernière rencontre annuelle des doyens et directeurs de centres de théologie avec l'Assemblée des évêques du Québec. Il s'interroge sur les fondements de la responsabilité publique de la théologie universitaire ainsi que sur les conditions de sa crédibilité dans la société. Il offre un bref tour d'horizon de ce qui se fait déjà au Québec et de ce qui pourrait être développé en matière de présence directe de la compétence des centres de théologie à la réflexion de la société.

L' épiscopat du Québec a le souci d'être présent dans les grands débats publics. Ses interventions sont relativement bien reçues, même quand elles vont à l'encontre de l'opinion commune. Elles portent fruits : elles contribuent à l'approfondissement de la réflexion collective et ont une influence sur les décideurs publics.

Les centres de théologie se reconnaissent-ils un semblable devoir d'intervention directe dans la société ? Quel pourrait être leur apport propre dans les grands débats de société ? Telles sont les questions que nous posent les évêques.

Dans ce bref exposé, nous allons d'abord considérer les aspects fondamentaux de ces questions. Ce faisant, nous allons surtout parler de la théologie elle-même, tout en soulignant que la théologie proprement dite n'est plus la seule discipline pratiquée dans les centres de théologie d'ici. Cependant, ce que nous dirons de la théologie — où ces questions prennent une particulière acuité — pourra s'appliquer *mutatis mutandis* à chacune des disciplines qui se partagent aujourd'hui le mandat des centres de théologie. Ce que nous dirons de la théologie permettra même, dans une certaine

* Texte présenté le 28 octobre 1994 dans le cadre de la rencontre annuelle des doyens et directeurs de centres de théologie avec l'Assemblée des évêques du Québec. Les évêques demandaient aux centres de théologie s'ils se reconnaissaient, comme l'épiscopat, un devoir d'intervention dans les grands débats de société. Ce texte est en partie le fruit d'une réflexion collective des doyens et directeurs des centres de théologie du Québec.

mesure, de comprendre la nécessité de l'élargissement actuel de la compétence des centres de théologie.

Nous nous interrogerons sur les fondements de la responsabilité publique de la théologie universitaire ainsi que sur les conditions de crédibilité de la théologie dans la société. En élargissant ensuite notre regard à l'ensemble des activités des centres de théologie, nous ferons un bref tour d'horizon de ce qui se fait déjà et de ce qui pourrait être développé en matière de présence directe de la compétence des centres de théologie à la réflexion de la société.

À titre de considérations préliminaires, on nous permettra de rappeler brièvement deux différences entre la situation du théologien ou de la théologienne et celle de l'évêque dans la société et l'Église.

I. DEUX DISTINCTIONS PRÉLIMINAIRES

Observons d'abord que l'autorité d'un centre de théologie universitaire n'est pas de même nature que celle d'un épiscopat. Un centre universitaire de théologie est un service que se donne la société pour répondre aux besoins de ses membres. Son corps professoral ne revendique pas, en principe, de vision du monde qui lui soit propre. Les universitaires qui le composent sont regroupés pour servir les fins de l'Université et non des valeurs ou des intérêts particuliers. Ils doivent être ouverts à la diversité des questionnements et des opinions. Par contre, un épiscopat représente un groupe particulier au sein de la société, l'Église. À ce titre, il a la responsabilité d'être le porte-parole de ce groupe et de faire valoir ses valeurs et ses intérêts dans la plus large société.

Le théologien et la théologienne ne sont pas seulement des universitaires au service de l'ensemble de la société. Ils exercent également une fonction spécifique au sein de la communauté ecclésiale. Il faut ici noter une différence essentielle entre leur discours et celui de l'évêque. C'est que la théologie est d'abord au service de la diversité de l'expression de la foi, tandis que le magistère est d'abord au service de l'unité d'expression de la foi. Le théologien ou la théologienne veillent à ce que personne ne manque de mots pour dire sa foi, voire le sens de son existence, quelle que soit sa situation. L'évêque, comme rassembleur de la communauté, travaille d'abord à l'homologie de la foi. Le théologien ou la théologienne et l'évêque exercent donc des fonctions différentes et complémentaires au sein de l'Église.

Bref, l'évêque tient par fonction un discours institutionnel, ce qui n'est pas le cas du théologien ou de la théologienne.

II. LES FONDEMENTS DU DEVOIR D'INTERVENTION DES THÉOLOGIENS ET THÉOLOGIENNES

Les théologiens et théologiennes se reconnaissent une responsabilité sociale impliquant un devoir d'intervention dans les grands débats publics. Cette responsabilité

se fonde sur ce que nous pourrions appeler leur triple mission : leur mission universitaire, leur mission théologique et leur mission chrétienne.

1. *La mission universitaire*

Le devoir d'intervention publique des théologiens et théologiennes s'exerce d'abord dans la fonction critique que l'Université a pour mission d'exercer au sein de la société. Cette fonction, l'Université s'en acquitte d'abord par ses responsabilités premières que sont l'enseignement et la recherche. Le développement et la diffusion, voire la démocratisation, du savoir ainsi que la formation à la réflexion sont déjà une contribution importante à la construction de la société. Mais sa fonction critique, l'Université l'exerce aussi, et ce depuis ses origines, en offrant à la société un espace de liberté pour affronter avec le recul et la sérénité nécessaires les défis de réflexion qu'elle rencontre. On parle alors d'une troisième grande fonction universitaire, le service à la société. Dans le cadre de cette troisième fonction, les universitaires sont appelés à contribuer directement à la réflexion de la collectivité en diffusant les résultats de leurs travaux, en fournissant des expertises, en collaborant à des commissions ou groupes de travail, etc.

C'est pourquoi les universitaires cherchent tellement à protéger leur liberté de pensée et notamment à résister à l'asservissement de la réflexion universitaire aux intérêts particuliers (y compris ceux des pouvoirs en place) et à l'utilitarisme. Ils revendiquent la liberté universitaire non pour eux-mêmes, mais pour rester capables de livrer à la société le service qu'elle attend d'eux.

Telle est la situation du théologien ou de la théologienne comme universitaire. Une théologie universitaire, c'est donc déjà une théologie sur la place publique.

2. *La mission théologique*

Le devoir d'intervention des théologiens et théologiennes est également une responsabilité proprement théologique.

La théologie est née comme un instrument de rencontre de la foi et de la culture. Cependant, il faut bien voir que le rôle de la théologie ne se limite pas à travailler à l'enracinement culturel de l'expérience croyante. Elle a aussi pour rôle de permettre à la culture d'intégrer de façon harmonieuse les valeurs croyantes, la culture étant faite de l'harmonisation des valeurs présentes dans une société. La théologie est aussi au service de la culture cherchant à s'enrichir de valeurs nouvelles ; elle est au service de la construction de la société. Autrement dit, la théologie n'est pas seulement ce par quoi les croyants et croyantes se comprennent ou se font comprendre. Elle est tout autant ce par quoi le monde se comprend dans sa nécessaire diversité. Elle est au service de notre mémoire collective, voire de la transmission créatrice des valeurs spirituelles les plus denses de l'humanité.

On pourrait facilement démontrer l'importance qu'avait cette fonction publique de la théologie à ses commencements, que ce soit à ses origines lointaines dans la Grèce antique ou à ses origines immédiates à la période patristique. La théologie était

alors reconnue par la société non seulement comme une activité publique, mais comme une activité d'intérêt public. Son intégration à l'univers des sciences au Moyen Âge l'a confirmée dans cette vocation.

3. *La mission chrétienne*

Enfin, le devoir d'intervention publique des théologiens et théologiennes d'ici s'enracine dans l'idéal chrétien qu'ils desservent. Or cet idéal comporte essentiellement une responsabilité critique dans la société.

L'Évangile est une force libératrice, nous disent les écrits fondateurs du christianisme. Les chrétiens et chrétiennes sont appelés à être le sel de la terre, nous disent-ils encore. Un des plus beaux textes chrétiens des lendemains de la période apostolique présentait les chrétiens comme « l'âme du monde » (*Lettre à Diognète*, VI). Selon les historiens de la culture, c'est le christianisme qui a transmis à l'Occident la reconnaissance de la liberté fondamentale de la personne humaine. À la suite de Jésus de Nazareth, et selon l'échelle de valeurs qu'il incarnait, les chrétiens ont toujours revendiqué une fonction critique au sein de la société. En tant que travailleurs et travailleuses de la rencontre de la foi et de la culture, les théologiens et théologiennes ont donc une responsabilité particulière de gardiens de la fonction critique de l'Évangile au sein de la société.

III. UNE CRÉDIBILITÉ À RETROUVER

La parole du théologien et de la théologienne sur la place publique n'est efficace que dans la mesure de sa crédibilité. Or, il faut admettre que leur crédibilité publique n'est pas toujours évidente. Dans les milieux les plus sécularisés, on a tendance à les regarder comme de simples vestiges d'une culture pré-scientifique ou d'une société cléricale désaffectée. Il arrive même qu'on leur reproche carrément de chercher à perpétuer l'obscurantisme religieux ou le pouvoir religieux traditionnel. Ailleurs, on les considère comme des intellectuels au discours hermétique, incapables de sensibilité aux préoccupations du monde ordinaire.

1. *Un prérequis : la pratique d'une théologie publique*

Nos collègues américains ont émis l'hypothèse que le principal problème de crédibilité de la théologie sur la place publique vient d'abord du fait qu'elle ne tient tout simplement pas un véritable discours public. C'est ainsi que le projet d'une théologie publique fait l'objet de débats passionnés chez eux depuis déjà une vingtaine d'années. Certains¹, dans la ligne de Rahner, misent sur l'immanence de la Parole de Dieu : ils s'adressent à l'expérience religieuse universelle en présupposant qu'il y a en toute personne humaine une ouverture à la transcendance. On pourrait leur reprocher d'être encore prisonniers du mythe de la raison universelle de la modernité. À l'opposé,

1. Ainsi, les théologiens de Chicago, dont David Tracy, disciple de Lonergan.

d'autres² sont plus sensibles à la transcendance de la Parole de Dieu et à l'originalité de la foi chrétienne. Ils cherchent à mettre en valeur, notamment sous le mode d'une théologie narrative, la pertinence de la Parole du Dieu « tout autre » dans la société actuelle. On pourrait reprocher à ces théologiens et théologiennes, néo-barthiens pour la plupart, d'être encore prisonniers d'un discours autoritaire. Dépassant cette opposition, la théologienne Linell Elizabeth Cady vient de proposer, dans un ouvrage récent³, une théologie publique qui cherche à éviter tant l'écueil de la raison anhistorique de la modernité que la tentation du discours autoritaire. Les quelques observations qui suivent s'inscrivent dans la ligne de ses intuitions.

Nous faisons l'hypothèse que notre théologie n'a de chances d'être crédible que si 1) elle est une théologie située, 2) qui tient cependant une forme d'argumentation universelle, 3) au service de la réflexion de tous et de toutes, 4) et en vue de la construction de l'identité collective.

2. Une théologie située...

Par théologie située, nous entendons une théologie enracinée dans une tradition de foi particulière et qui est consciente de n'être qu'une prise de parole parmi d'autres au sein de la société.

a) Toute religion est un phénomène de tradition. Le christianisme, héritier en cela du judaïsme, l'est à un titre particulier en tant que religion d'histoire du salut. Faire de la théologie chrétienne, c'est forcément s'inscrire dans une tradition de foi particulière avec ses symboles, ses textes, ses pratiques, ses institutions, etc. C'est s'inscrire dans la continuité d'une tradition croyante, au service de l'incarnation de l'esprit de cette tradition dans la nouveauté de l'histoire.

Une théologie chrétienne qui voudrait faire l'économie de la singularité chrétienne, entre autres de l'univers symbolique particulier du christianisme, se condamnerait à l'insignifiance. D'ailleurs, pour autant qu'elle refuserait d'être perçue comme un discours issu d'un enracinement particulier, la théologie se disqualifierait aux yeux de la post-modernité, qui requiert comme première condition de scientificité la conscience de son angle de lecture et l'identification du lieu d'où on parle.

b) Pour être crédible aujourd'hui, la théologie doit accepter de n'être qu'une voix parmi les autres au sein de la société. Dans une société pluraliste, seule une théologie humble, modeste, peut être entendue. On ne demande plus à la théologie d'avoir réponse à tout. On l'invite simplement à participer à la discussion, dans une attitude dialogale. Cette attitude dialogale doit d'abord se manifester dans une pratique scientifique interdisciplinaire, ouverte elle aussi à la critique des autres sciences. Une théologie crédible doit en effet avoir renoncé au monopole de la vérité ou à la tentation de vouloir imposer sa vérité. Elle doit se reconnaître, à la manière de toute science aujourd'hui, comme un savoir en gestation, en quête de vérité. Elle doit

2. Ce sont les théologiens de Yale comme Thiemann, Lindbeck, Placher, etc.

3. Linell Elizabeth CADY, *Religion, Theology and American Public Life*, Albany, State University of New York Press, 1993, 204 p.

accepter que ses résultats soient révisables comme tout savoir scientifique. Elle doit accepter la fragilité de ses conclusions. Elle doit même accepter de n'être qu'un catalyseur de réflexion, aidant simplement à clarifier les enjeux et à mesurer les dimensions des problèmes.

3. *...qui tient une forme d'argumentation publique...*

Par une théologie qui tient une forme d'argumentation publique, nous entendons une théologie qui adopte un questionnement ouvert et accepte de prendre en compte l'expérience commune.

Comme toute démarche scientifique, la théologie doit répondre aux critères du savoir scientifique. Elle doit être un savoir critique, systématique et capable de se développer. Elle doit être en mesure de justifier sa démarche, de donner cohérence au réel et de progresser dans l'intelligence du mystère humain. Elle doit implicitement être capable de se remettre en question dans sa démarche comme dans ses conclusions.

Une théologie qui se réfugierait dans l'argument d'autorité, par exemple en absolutisant un moment particulier de sa tradition de foi, ne pourrait revendiquer le statut de discours scientifique, encore moins de discours public. Une théologie publique, comme toute théologie digne de ce nom, doit s'intéresser au mouvement de la tradition et chercher à saisir comment et à quelles conditions le moment présent peut s'inscrire dans le sens de cette tradition.

La théologie chrétienne ne peut pas être enfermée dans un univers de pensée qui lui serait propre. Elle trahirait alors son fondement, le mystère de la rencontre de Dieu dans la chair de l'histoire. La théologie chrétienne doit, par nature, s'élaborer à même la culture. Elle ne peut exister que dans un tissu social et culturel concret. Elle doit recourir aux modes de pensée et de réflexion de son époque. Elle doit même accepter de se laisser transformer méthodologiquement par son objet. C'est ainsi qu'aujourd'hui, elle doit se faire plus inductive, plus contextuelle, plus ouverte au pluralisme, plus engagée, etc. Aucune question des hommes et des femmes d'aujourd'hui ne peut en principe être exclue de ses préoccupations. L'organisation même du savoir théologique doit se laisser remettre en question.

Le problème de crédibilité de la théologie actuelle est largement dû au fait qu'elle est perçue comme se refusant à un questionnement ouvert et n'ayant pas de véritable agenda public. C'est un fait que les interventions publiques des théologiens restent trop souvent à la remorque des problématiques et des contenus du discours ecclésial. Ainsi, on réagira aux documents romains, en restant prisonnier de leurs problématiques, voire de leur mode d'argumentation autoritaire. L'impression qui reste est que la théologie n'a pas de vision vraiment originale à offrir par rapport à celle de l'Église, par ailleurs tout à fait légitime et fondée dans son ordre. Elle ne semble pas exercer de leadership propre. Rien d'étonnant à ce qu'elle soit perçue comme un simple discours intra-ecclésial, sans pertinence directe pour la plus large société. Elle ne donne pas l'impression de travailler sur le terrain de l'histoire concrète, au service de la rencontre de Dieu au cœur de l'existence humaine. Elle n'est pas perçue dans

son rôle de gardienne de la diversité et de la nouveauté de l'expérience croyante. Elle semble manquer à son premier devoir qui est de théologiser la réalité sociale et culturelle, avec des modes de lecture adaptés à cette réalité. Au lieu d'interpréter l'expérience humaine des hommes et des femmes d'aujourd'hui à la lumière de la tradition chrétienne, elle se contente trop souvent d'interpréter la tradition chrétienne à la lumière de la situation actuelle. Pour autant, on comprend qu'elle ne soit pas en mesure de jouer sa fonction culturelle au sein de la plus large communauté humaine.

4. *...au service de la réflexion de tous et de toutes...*

Une théologie qui se ferait en vase clos, confinée à un cercle d'initiés, trahirait sa vocation fondamentale. Du moins, il est certain qu'elle ne pourrait pas revendiquer un statut de discours public.

Une théologie publique doit d'abord être capable de dépasser ses frontières disciplinaires au sein de l'Université ; et avec les autres disciplines universitaires, elle doit savoir dépasser les frontières mêmes de l'Université pour « penser avec » l'opinion publique.

Plus radicalement, la théologie professionnelle doit retrouver sa vocation de servante de la théologie de tous et de toutes. Les théologiens et théologiennes reprochent au magistère ecclésiastique de monopoliser la responsabilité de l'Évangile dans l'Église. On pourrait leur faire un reproche similaire : celui de monopoliser la compétence théologique ; celui d'exclure de la réflexion théologique les principaux sujets de cette réflexion. Les théologiens et théologiennes professionnels ne sont pas les seuls responsables de l'intelligence et de l'expression de la foi. Les premiers responsables de l'expression de la foi, ce sont les croyants et croyantes eux-mêmes. Quand des croyants et croyantes s'interrogent sur leur foi, quand ils cherchent à la dire, ils sont déjà théologiens et théologiennes. Ils sont même les premiers théologiens et théologiennes.

C'est donc à titre de sacrement d'une tâche commune que la théologie doit travailler à ce que chaque situation humaine et chaque culture puisse se nommer chrétiennement. Son rôle, c'est d'être témoin de l'aptitude de la parole humaine à dire la Parole de Dieu ; c'est de réveiller la valeur d'Évangile de toute parole humaine. En d'autres mots, l'herméneutique théologique a d'abord une fonction exemplaire de l'activité interprétante déjà à l'œuvre dans toute pratique chrétienne et même dans toute quête de sens. Elle a le devoir d'être stimulante pour la réflexion de tous et de toutes. Et elle ne peut espérer y arriver que dans la mesure où, au départ, elle prend ancrage dans le sens commun et le langage quotidien de ceux et celles qu'elle dessert.

On est alors loin d'une théologie confinée à la justification et à l'explicitation de l'enseignement officiel de l'Église.

5. *...en vue de la construction de l'identité collective*

Nous disions plus haut que la théologie n'est pas seulement un moyen que se donnent les croyants et croyantes pour se comprendre ou se faire comprendre, mais

une nécessité pour une société qui veut se comprendre dans sa nécessaire diversité. Une théologie publique, c'est une théologie particulièrement attentive à sa fonction sociale, c'est-à-dire à son rôle dans la construction de la société. Dans une société pluraliste, où les identités sont fragiles, son apport est d'autant plus nécessaire que les projets collectifs doivent alors trouver leurs racines au plus profond de l'expérience humaine.

Une théologie publique doit avoir un impact réel dans la culture qu'elle dessert. Elle doit avoir un réel effet sur les modes de penser et les pratiques. Pour réussir, elle doit parler de la réalité concrète des femmes et des hommes d'ici et de maintenant. Elle doit être audacieuse ; elle doit notamment avoir le courage de dénoncer les idéologies et les perversions des valeurs, fut-ce au sein de l'Église.

IV. UNE PRÉSENCE À DÉVELOPPER

Les centres de théologie d'ici se reconnaissent pleinement la responsabilité de contribuer à la réflexion collective et d'intervenir sur la place publique. Depuis quelques années, ils ont posé des gestes concrets et pris des orientations claires en ce sens. Cependant, ils sont conscients que ce n'est là qu'un début.

1. *Réalisations récentes*

À titre illustratif, on nous permettra ici de faire état de quelques réalisations récentes dans chacun des centres que nous représentons.

À la Faculté de théologie de l'Université Laval, mentionnons :

- L'existence d'un Groupe de recherche sur la paix qui organise régulièrement des colloques et des conférences sur des questions d'actualité dans ce domaine (la guerre du Golfe ; les guerres de religion ; un pays sans armée, les missions de paix du Canada ; la question autochtone ; Église et libération au Salvador ; etc.).
- L'organisation systématique de colloques, mini-colloques, sessions de formation ou de journées d'études sur des sujets d'actualité (l'égalité des hommes et des femmes en Église ; le retour du religieux ; le phénomène du Nouvel Âge ; la Parole chrétienne dans une société sécularisée ; le Synode de Québec, les Églises africaines face au développement, l'encyclique *Veritatis Splendor* ; l'éducation de la foi des adultes, l'euthanasie, les défis et enjeux de l'adolescence aujourd'hui, etc.).
- La publication de numéros thématiques du *Laval théologique et philosophique* sur des sujets comme les droits du fœtus, la violence, l'éthique, etc.
- Les projets de recherche comme « Énoncés scientifiques, propositions normatives et représentations de l'embryon humain » ; « représentations religieuses et restructurations sociétales » ; « les croyances des québécois » ; « l'enseignement religieux scolaire » ; etc.

À la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, mentionnons :

- Les six volumes de la recherche-action menée dans les Basses-Laurentides sur les orientations culturelles, sociales, morales et spirituelles de la population québécoise, ainsi que trois vidéocassettes qui servent d'outils d'accompagnement des ces ouvrages (objet de 400 interventions dans les médias).
- La création de la revue *Théologiques* comme lien de recherche interdisciplinaire entre la théologie et les sciences humaines.
- La participation de la Faculté à des programmes interdisciplinaires (diplôme d'études supérieures en bioéthique, certificat d'intervention en milieu multi-ethnique).
- Dans le domaine de l'économie : la participation au groupe Polanyi, une recherche auprès de financiers québécois sur leurs positions face au néocapitalisme et des conférences aux déjeuners de prière d'un groupe d'hommes d'affaires montréalais.
- Une recherche-action sur la pastorale auprès des sidéens et sidéennes à la Maison Plein Cœur.
- La direction d'un séminaire doctoral interfacultaire sur la place des femmes dans la société.

À la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke, mentionnons :

- La préparation du prochain congrès de la COCTI sur l'universalité de la foi et les revendications identitaires.
- Le développement de compétences facultaires particulières dans le domaine de l'interculturel (formation d'animateurs et éducateurs dans les communautés amérindiennes, connaissance des religions non chrétiennes, étude comparée Québec-Japon de la construction de l'univers culturel dans une classe d'école au primaire), de l'éthique appliquée (éthique des affaires, éthique de l'environnement, éthique des communications, éthique clinique, etc.) et de la déontologie professionnelle.
- L'enseignement et la recherche en éthique sociale et bioéthique.
- L'animation du Comité d'éthique du Carrefour des chrétiens du Québec pour la santé, comprenant notamment la rédaction d'un mémoire sur l'euthanasie présenté au Sénat canadien.

Au département de sciences religieuses et d'éthique de l'Université du Québec à Chicoutimi, mentionnons :

- Son vaste et ambitieux programme de deuxième cycle en éthique de la société qui se propose de faire émerger l'éthique du vécu collectif de la société, en suscitant du même coup les conditions nécessaires pour la mise en commun d'un véritable projet de développement régional.
- La formation du groupe *Rerum novarum* et du Comité d'analyse et d'éthique sociale (CADES).

Au département de sciences religieuses et d'éthique de l'Université du Québec à Rimouski, nous mentionnons :

- La compétence départementale reconnue en éthique avec, entre autres, les publications de la collection : « Les cahiers de recherche éthique » (18 ouvrages parus aux éditions Fides).
- Les activités du groupe de recherche Éthos : séminaire mensuel sur des questions d'ordre moral ou éthique, projets de recherche sur la famille, la violence, la place des femmes dans la société et l'Église, etc.

Le département de théologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières se caractérise surtout par des engagements auprès de groupes du milieu.

À ces réalisations particulières dans chacun des centres, s'ajoutent l'organisation de conférences publiques, les publications et communications des professeurs et professeuses qui sont destinées à un plus large public, leurs interventions dans les médias sur l'actualité, leur participation à des initiatives collectives comme les Journées sociales, la recherche étudiante sur des questions d'actualité, l'engagement politique et social de certains membres de chaque faculté ou département, etc.

2. Une présence diversifiée

On aura remarqué que l'apport des centres de théologie à la réflexion commune s'exerce aujourd'hui de multiples façons. Les théologiens et théologiennes peuvent avoir une réelle influence dans la société sans nécessairement faire la manchette des médias. Leur contribution est ordinairement beaucoup plus discrète, mais non moins efficace. Le théologien ou la théologienne qui apporte sa contribution à un groupe de travail ou qui agit comme expert au sein d'un organisme travaille déjà sur la place publique. Il en est ainsi, par exemple, quand le théologien ou la théologienne travaille à l'élaboration d'une intervention publique de l'Église. Même s'il faut aussi des théologiens et théologiennes qui soient des figures publiques, on aurait tort de penser que les théologiens et théologiennes vedettes sont les seuls acteurs de la présence des centres de théologie aux grands débats de société.

On aura aussi vérifié l'élargissement actuel des compétences des centres de théologie d'ici aux sciences humaines de la religion, aux divers domaines de l'éthique, à l'interculturel, etc. Les centres de théologie sont aujourd'hui appelés à servir dans tous les domaines où s'exprime la quête de transcendance qui habite l'être humain.

3. Une présence à intensifier

Aux yeux des centres de théologie d'ici, ces réalisations ne sont qu'un premier pas dans la bonne direction. Ils sont conscients que la théologie devrait jouer d'une manière beaucoup plus directe son rôle d'interface entre la foi et la culture. Il suffit de consulter les plans directeurs de chacun des centres de théologie pour se rendre compte d'une volonté sans précédent de travailler toujours plus intensément sur le terrain la recherche collective de sens.

En raison de leur champ immédiat de recherche, les théologiens et théologiennes d'ici se sentent d'abord interpellés par les problèmes relatifs à la religion dans la société actuelle : montée des fondamentalismes, multiplication des sectes, éclatement des croyances et des appartenances religieuses, abus de pouvoir des groupes religieux et des grandes institutions religieuses, etc.

En ces temps d'accélération de l'histoire, de crise des identités et des institutions, de conflit des valeurs, de sécularisation, les théologiens et théologiennes d'ici se reconnaissent également une responsabilité particulière à l'égard du rappel des racines chrétiennes de notre société.

Partout où la dignité humaine est en cause, les théologiens et théologiennes se savent aujourd'hui concernés dans leurs responsabilités professionnelles. Aucun des grands problèmes de l'heure ne leur sont étrangers : qu'ils soient éthiques (euthanasie ; suicide, avortement, violence, etc.), sociaux (écart grandissant entre riches et pauvres ici et à l'échelle mondiale, crise de l'emploi, crise démographique, insécurité des jeunes, solitude des personnes âgées, conflits ethniques et guerres civiles, montée de l'intolérance, etc.), écologiques (dégradation de l'environnement, surconsommation, épuisement des ressources, etc.)...

Les théologiens et théologiennes se reconnaissent le devoir particulier de dénoncer les situations où la mort prend le pas sur la vie, tant à l'échelle de l'individu que de l'humanité ; tant à l'échelle locale que planétaire.

4. *Une présence à inventer*

Comme tous les universitaires, les théologiens et théologiennes ont à résister à leur tendance à s'enfermer dans leurs disciplines, leurs traditions scientifiques et leurs objets de spécialisation. Ils sont conscients qu'eux aussi, ils doivent apprendre à travailler davantage sur des « questions » — et des questions qui préoccupent la société actuelle — s'ils veulent devenir de véritables acteurs sociaux. Comme pour leurs collègues des autres disciplines, le premier pas à faire se situe à l'intérieur même de l'Université, notamment par une plus grande implication dans la réflexion interdisciplinaire au service d'une « science avec conscience⁴ ». La théologie d'aujourd'hui apprend à travailler non seulement en liens plus étroits avec les autres savoirs, mais en étroit dialogue, voire en véritable partenariat, avec les artisans du faire.

Les théologiens et théologiennes d'ici, à l'instar de leurs collègues universitaires, savent qu'on ne leur demande pas de trouver réponses à toutes les questions et de prendre les décisions à la place des premiers concernés. Ils sont simplement invités à participer à la réflexion, notamment en facilitant le recul nécessaire par rapport aux situations de crise, en aidant à échapper aux problématiques rivées à la superficialité des événements et en facilitant des réponses à la hauteur de la complexité des questions débattues. Ils veulent apporter leur contribution à la libération du sens qui cherche à se dire dans toute expérience humaine, à commencer par celle des oubliés de la société.

4. Selon le titre d'un recueil d'articles d'Edgar MORIN.

Ils savent qu'on compte sur leur compétence propre pour questionner la culture, de dénoncer ses idoles et initier les débats qui s'imposent.

Mais peut-être auraient-ils aussi une responsabilité particulière à l'égard de la formation d'une véritable opinion publique chrétienne. Nous entendons par là une opinion publique audacieuse « à penser avec la culture », tout autre chose qu'une expression sectaire comme celle qu'offrent certains mouvements chrétiens repliés sur leurs certitudes.